

DEUX INSTITUTIONS PRÉVENTIVES

EN ANGLETERRE

L'accroissement du vice et de la misère résultant de l'agglomération des populations éveille partout les plus graves soucis. De jour en jour les questions de réforme augmentent d'importance et préoccupent les gouvernements. Elles font surgir des sociétés ayant pour but de remédier aux maux qui rongent les classes inférieures et qui chaque année jettent un plus grand nombre de misérables dans les prisons, après une carrière de misère et de crime plus ou moins longue.

La première question qui s'offre à quiconque s'intéresse aux œuvres de charité et de réforme est la recherche des meilleurs moyens d'arrêter le progrès de la misère, d'améliorer le sort des pauvres et surtout de prévenir le crime. La législation peut faire beaucoup, mais ne peut pas tout ; le concours des gens éclairés et des classes supérieures est évidemment nécessaire pour arriver à un résultat.

En Angleterre — ce pays traditionnel de liberté et d'indépendance, — la législation étant l'œuvre des masses ne remplit que lentement ses fonctions. Ceci explique le manque d'intervention de la police et du gouvernement dans la vie des ouvriers, des pauvres et des légions de criminels. Abstention qui frappe toute personne qui observe la vie des classes en question dans les grandes villes commerciales et manufacturières de l'Angleterre.

Aucune loi ne semble être en force ni dans la vie publique des ruelles sales et sombres, ni dans la vie intérieure des masures délabrées des quartiers pauvres, ni dans les tavernes encombrées d'hommes, de femmes, d'enfants de tout âge, ivres, brutaux, dépourvus de tout sens moral. Aussi est-il vrai que la législation anglaise ne pénètre dans ces quartiers que pour punir le crime, jamais pour le prévenir.

Les mesures préventives dépendent donc entièrement de l'œuvre charitable des sociétés formées dans ce but. Il y en a qui se chargent des prisonniers libérés, d'autres qui entreprennent l'éducation des jeunes enfants criminels — tant garçons que filles. Sans ces sociétés l'Angleterre aurait besoin d'un bien plus grand nombre de prisons. Une œuvre de plus d'étendue encore que celle accomplie par ces sociétés-là a été entreprise par deux sociétés d'origine récente, spécialement formées pour prévenir la dépravation chez la femme dès l'âge le plus tendre. Voici très brièvement l'histoire de ces sociétés et de leur œuvre.

Tel était, il y a quelques années, l'état déplorable auquel étaient réduites les jeunes ouvrières anglaises que l'attention publique en fut éveillée et que l'on reconnut enfin la nécessité de pourvoir à leur protection. Une dame, M^{me} Townsend, proposa la première de réunir les jeunes filles respectables en une sorte de société qui leur donnerait une certaine position et les encouragerait à suivre une voie morale.

Cette proposition fut accueillie avec acclamation. A peine la Société s'était-elle formée, en 1873, qu'elle étendit des branches par toute l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et jusqu'aux colonies. Des branches de cette Société, qui porte le nom de « Société Amie des Jeunes Filles, » existent à Cannes, à Florence, à Marseille, à Rome. Il s'est formé en Amérique et sur le continent des Sociétés analogues. Neufchâtel est le chef-lieu de l'une d'elles, connue sous le nom de « l'Union Internationale des Amis de la Jeune Fille. » La Société Anglaise n'admet, comme il a été dit, que les jeunes filles respectables. C'est là sa règle principale dont l'infraction est punie d'expulsion. Dès qu'elles quittent l'école, les jeunes filles sont admissibles comme « membres », et, à moins d'enfreindre la règle, elles restent telles jusqu'à l'époque de leur mariage. La Société leur ouvre des classes et des réunions où le soir, le travail fini, les dames « associées » s'occupent de leur instruction. Toutes les branches de la Société sont en correspondance continuelle, et c'est ainsi que devient possible et efficace l'aide importante qu'offre la Société aux femmes ouvrières, venant de la campagne où allant d'une ville à l'autre à la recherche d'occupation et ne sachant où s'adresser pour un logement et du travail. Une fois « membres », elles n'ont qu'à se présenter à quelque branche pour obtenir protection complète contre les périls des grandes villes. On fait payer

aux « membres » une cotisation annuelle d'au moins six pence, pour affermir en elle le sentiment d'indépendance vis-à-vis de la Société.

On a ouvert dans quelques villes des établissements où, pour très peu de chose, elles ont un chez-soi. On les instruit en toute matière utile et l'on s'efforce, en même temps, de développer en elles le goût de la vie domestique, nécessaire à une bonne servante.

« La Société Amie des Jeunes Filles » surveille avec sollicitude et affection ses jeunes membres, mais elle n'accorde son secours qu'aux personnes dignes (selon elle) d'admission. Ce principe d'exclusion a donné naissance à une seconde Société, qui, quoique issue de la première, a acquis une position bien plus importante par son œuvre parmi les classes inférieures. Elle admet toute enfant, jeune fille et femme, avant et après le mariage, — QUI DÉSIRE REFORMER SA VIE.

M^{me} Papillon, associée et membre du comité général de « la Société Amie des Jeunes Filles », a fondé la nouvelle association. Sa première considération a été, en mettant le secours à la portée de toutes, sans distinction aucune, de relever les malheureuses aussi bien que de les empêcher de tomber. Elle a senti que l'expulsion et le refus d'admission de quiconque désire rentrer dans la bonne voie signifie ruine, impossibilité de se relever et récidive. Ce fut en 1880 à Colchester, pendant une désastreuse période qu'on se rappelle en Angleterre sous le nom de « Silk famine » (disette de soie), que la nouvelle société ou plutôt M^{me} Papillon et ses associés commencèrent leur œuvre charitable. C'est à la variété des secours offerts aux pauvres malheureuses ouvrières que la Société doit son nom de « Société Bienfaitrice des Jeunes Femmes ».

Comme la Société-mère, mais sur une plus grande étendue et dans les quartiers les plus pauvres et les plus vils, cette Société ouvre des maisons de refuge, abris des jeunes enfants et filles sans asile ou sans chez-soi respectable. Ayant toujours soin de ne pas froisser leur sentiment d'indépendance, qualité indispensable pour la pauvre ouvrière, la Société leur fait payer une petite somme par semaine pour le logement. On s'assure de cette manière, sans faire aucune distinction visible, de la présence de jeunes femmes énergiques, vraiment désireuses de quitter la vie des rues et des tavernes; car il leur

faut, tout en payant, se soumettre à un certain régime domestique sous la direction des personnes (parfois des sœurs protestantes) chargées de la surveillance de ces maisons.

On se lève, on se couche, déjeune et soupe à heures fixes; la journée commence et finit par une courte prière et une hymne. Avant d'aller au travail et quand elles rentrent, on permet aux jeunes filles une douce gaieté et même on les y encourage. Celles qui se sentent envie d'apprendre la couture ou le tricot se rassemblent le soir dans la plus grande chambre autour des dames qui les enseignent.

L'Église anglicane dirige ces maisons de refuge — on les appelle « homes » en Angleterre, — mais les sectes de toute dénomination y sont admises, pourvu que la personne demande d'elle-même l'admission, ou que, comme il arrive, les parents amènent leurs enfants en vue de les soustraire à l'exemple du vice. La Société n'encourage pas la séparation d'un enfant de ses parents tant que ceux-ci ne sont que pauvres sans être dépravés.

La plupart des jeunes filles et femmes, membres de la Société, n'habitent pas ces maisons de refuge et n'y viennent que le soir, le travail fini, assister aux classes, ou simplement se réunir, causer, lire, conter les incidents de la journée aux directrices, qui sont toujours prêtes à les écouter et à les conseiller. Souvent ces réunions offrent des scènes de grande confusion apparente, quand toutes les jeunes femmes y sont présentes. On chante, on rit, on se démène, on travaille un peu, on rejette l'ouvrage pour le reprendre ensuite.

Mais ne désespérons pas au milieu de ce vacarme.

Rappelons-nous que trop de sévérité pour les caprices de ces jeunes personnes, encore peu disciplinées, presque toujours fatiguées d'un dur travail, risquerait de les rejeter aux endroits d'où l'on voudrait les tirer. C'est pourquoi on les laisse s'ébattre à leur gré, pourvu toujours que leur gaieté ne s'écarte pas de la bienséance, et l'on se contente de glisser imperceptiblement quelque précepte utile, d'inculquer en elles le goût des plaisirs innocents, un peu d'instruction, les armant ainsi contre les mille dangers qui menacent leur vie. Pas à pas, usant de tact et de sympathie, la Société espère constamment accroître le nombre de ses membres. S'attirer la confiance du pauvre, du perdu, du criminel qui se cache et repousse toute avance, de crainte

de la justice et de la punition ; puis, cette confiance une fois obtenue, les encourager au bien, ranimer en eux le sentiment de la dignité humaine, voilà la méthode par laquelle la Société compte accomplir son œuvre. Elle soumet ses membres à une bonne vie et à une discipline salutaire par le bon exemple, la douceur, la patience, et non par de vaines formalités, qui souvent ne font que des hypocrites.

La Société ne se contente pas d'établir des maisons de refuge et des classes du soir, elle organise encore des restaurants et des ateliers, pour la récréation des ouvrières et la réception de celles qui sont sans occupation. Elles apprennent dans ces ateliers de nouveaux métiers.

La Société s'est organisée à mesure que son œuvre a grandi. Un comité provisoire composé de dames et de messieurs a jusqu'à ces derniers temps décidé de l'établissement de nouvelles branches. Ce n'est qu'au commencement du nouvel an qu'on a jugé nécessaire de changer ce comité provisoire en comités diocésains dont les délégués forment un Conseil central. Ce conseil est pour ainsi dire la Chambre exécutive de la Société, qui comprend en outre — sous le titre de membres fonctionnaires et de membres élus — les dames dont le concours est nécessaire.

Les souscriptions et donations des amis et membres fonctionnaires de la Société ont jusqu'ici suffi aux dépenses, les moyens les plus simples et les moins onéreux étant toujours employés pour organiser les « homes » et les réunions. Quand le besoin d'un home se fait sentir dans un quartier ou une paroisse, on en prévient le conseil qui arrange un « thé » dans le quartier et y invite toutes les jeunes filles du voisinage. Après le thé un discours explique aux invitées le motif de la réunion et on les engage à se joindre à la Société. Plus tard viennent les arrangements des « homes », des classes, etc., selon les besoins spéciaux du quartier.

L'éducation que la Société parvient à donner aux ouvrières en général est par conséquent très variée. Souvent on se contente de leur enseigner les principes les plus élémentaires d'une bonne vie et d'un travail honnête. Souvent aussi on réussit à en faire des couturières ou des servantes, dont l'élite est envoyée aux colonies anglaises, et jusqu'à présent on n'a sur elles que des rapports favorables.

C'est par la sympathie profonde et la considération que la

Société témoigne aux malheureux qui demandent son secours qu'elle a pu attirer tous les pauvres jeunes êtres qui se sont réfugiés dans son sein. Si ces résultats témoignent en faveur de l'œuvre, ils ne parlent pas moins en faveur des pauvres individus qu'on est trop porté à considérer comme le rebut de la société, dépourvus de toute bonne qualité et indignes de tout autre traitement que celui des pénitenciers et des prisons. Ce sont les circonstances qui ont souvent fait de ces malheureux ce qu'ils sont devenus; on reconnaîtra bientôt ce fait, en s'occupant d'eux, et l'on se convaincra que, dans presque tout homme, quelque abject qu'il soit, il reste assez de sa nature originaire pour répondre à cet appel : « Je suis ton frère, plus fortuné que toi, laisse-moi t'aider ». L'incident suivant, qui paraîtra à peine croyable, s'est passé il y a quelques mois et est un bon exemple de l'œuvre de la Société. La dame qui a organisé la plupart des branches « homes » à Londres, miss Goold, a su obtenir accès dans un repaire de malfaiteurs si dangereux que la police n'ose s'y aventurer. Un soir, fort tard, une femme de cette bande redoutée vint solliciter l'aide de miss Goold pour retirer une jeune fille des mains d'un voleur qui l'avait emmenée dans la journée. Miss Goold suit la femme, représente à la jeune fille les dangers qui l'entourent et parvient à lui persuader de quitter la demeure de l'homme qui l'avait leurrée par des promesses trompeuses.

« La Société Amie des Jeunes Filles » et « La Société Bienfaitrice des Jeunes Femmes » sont de date trop récente pour qu'on puisse juger de leur œuvre par leurs résultats. Les résultats appartiennent à l'avenir; pour le moment il suffit d'avoir trouvé quelque moyen de détourner du mal, d'élever et de rendre meilleurs les pauvres et les malheureux. Les réformes sociales rencontrent autant et plus d'obstacles que toute grande entreprise en général; c'est aux classes éclairées et aux nations civilisées d'apporter à cette œuvre de haute morale et de charité le concours actif et puissant de tout leur intérêt, de toute leur énergie pour avancer l'époque d'heureux et permanents résultats.

MARIE A. CHRISTIANSEN.

Kensington, février 1884.